Avis d'Appel Public à la Concurrence

Nom de l'organisme qui passe le marché :
Commune de CAVEIRAC - Place du Château – 30820 CAVEIRAC
Représentée par son Maire en exercice, Monsieur CHAILAN Jean-Luc

Objet du marché :
Maintenance des extincteurs.

Type de procédure :
La présente consultation est lancée en procédure adaptée en application de l'article R2123-1.1° du code de la commande publique

Durée du marché ou délai d'exécution :
Le marché démarrera à compter du 1er janvier 2023, ou à la date de notification si elle est postérieure, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Les prestations devront être réalisées dans un délai maximum de 3 semaines à compter de la notification du marché.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Cf. article 7 du règlement de la consultation.

Modalités concernant le retrait du dossier :
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable via la plateforme de dématérialisation : http:/www.midilibre-marchespublics.com OU sur le Site internet de la Ville de Caveirac : www.mairie-caveirac.fr

Délai minimum de validité des offres :
120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Jugement des offres :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Le prix des prestations 60 %
La valeur technique 40 %

Date limite de réception des offres : Mercredi 21 décembre 2022 à 12 heures.
La transmission des candidatures et des offres se fera soit par voie électronique à l'adresse suivante : http://www.midilibre-marchespublics.com, soit sous pli cacheté à l'adresse de la mairie de Caveirac (voir RC)

Visite sur site :
Une visite des sites est obligatoire (à effectuer avant le 15 décembre 2022)
Les entreprises devront se faire connaître auprès de :
Madame Aurélie DE SMET
Responsable du Service Technique
aurelie.desmet@caveirac.fr

Voie et délais de recours
Le Tribunal Administratif de Nîmes est l'instance chargée des procédures de recours.
Pour les renseignements sur les recours, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal administratif de Nîmes : 16 avenue Feuchères CS88010, 30941 Nîmes Cedex 9
Téléphone : 04 66 27 37 00 - Télécopie : 04 66 36 27 86 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr, adresse internet : http://nimes.tribunal-administratif.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 novembre 2022